Lancement Officiel du Livre "Me Mountaga Tall : Le Phœnix - Itinéraire d'un Homme en Avance sur son Temps !"

MALI

1809

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 21 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Charte nationale pour la paix et la réconciliation

Le Premier ministre donne le ton d'une mobilisation nationale



... transparence dans les services publics au Mali : L'avis de l'ancien Premier ministre Moussa Mara



Le narcoterrorisme en Afrique de l'Ouest : Entre banditisme et terrorisme


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Charte nationale pour la paix et la réconciliation : Le Premier ministre donne le ton d'une mobilisation nationale **P.4**

Brèves /

Un drame secoue la paisible localité de Niono : L'histoire bouleversante de Mamadou, victime d'une explosion lors d'une partie de pêche **P.9**
La Douane malienne : Un acteur crucial pour la sécurité et l'économie nationale **P.9**
Enfin le DEF : Qu'est ce qui s'était réellement passé ? **P.10**
Koulouba : Le Chef de l'État appelle la Diaspora à accompagner l'essor économique du Mali **P.10**
Mairie de la Commune urbaine de Tombouctou : Le journaliste Yehia Tandina à la tête de la délégation spéciale **P.11**

Actualité /

Transport aérien : Le Président de la Transition reçoit une délégation de l'ASECNA **P.13**
Le narcoterrorisme en Afrique de l'Ouest : Entre banditisme et terrorisme **P.15**

Politique /

Komaguel : Chute en roue libre **P.18**
Une nouvelle ère de transparence dans les services publics au Mali : L'avis de l'ancien Premier ministre Moussa Mara **P.21**
Mali : L'étrange duplicité de certains intellectuels de la diaspora **P.23**

Culture & société /

Lancement Officiel du Livre "Me Mountaga Tall : Le Phœnix - Itinéraire d'un Homme en Avance sur son Temps !" **P.26**

International /

Sénégal : Ousmane Sonko, pourrait-il retourner à l'Assemblée nationale comme il l'a laissé entendre ? **P.27**
Ndusi Ruziga : « Nous sommes ici pour promouvoir les opportunités en RDC » **P.29**
Festival des chœurs de la jeunesse Chine-États-Unis 2025 : Peng Liyuan assiste à un événement sur l'amitié entre les jeunes chinois et américains **P.30**

Sport /

Coupe d'Afrique des Nations féminine Maroc 2024 : L'équipe féminine du Mali éliminée en quart de finale **P.31**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Charte nationale pour la paix et la réconciliation

Le Premier ministre donne le ton d'une mobilisation nationale

En présidant l'ouverture de l'atelier de restitution du Projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, le Général de Division Abdoulaye Maïga, Premier ministre et Chef du Gouvernement, pose un acte fort. Plus qu'un simple atelier, l'événement du 20 juillet 2025 marque un jalon stratégique dans la quête de paix durable, de cohésion sociale et de refondation de l'État malien.

Le dimanche 20 juillet 2025 restera, à n'en pas douter, une date symbolique dans le calendrier politique et institutionnel du Mali. En ouvrant les travaux de l'atelier de restitution du Projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, le Premier ministre, Général de Division Abdoulaye Maïga, a adressé un message clair et solennel à la nation : il est temps de tourner la page de la division, de la défiance et des conflits internes, pour écrire collectivement une nouvelle ère fondée sur nos valeurs, notre histoire et notre volonté de vivre ensemble.

Cet atelier, à forte portée symbolique et politique, vise à présenter le contenu de la Charte à un public élargi composé d'acteurs institutionnels, politiques, religieux, communautaires et issus de la société civile. Il s'agit de les familiariser avec les fondements, les principes et les engagements que contient ce document stratégique. Mieux encore, c'est un moment de mobilisation pour l'appropriation collective de la Charte et la mise en place d'une dynamique opérationnelle de sa mise en œuvre sur le terrain.

La Charte n'est pas le fruit d'un travail technocratique ou d'un consensus restreint. Comme l'a rappelé l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga, président de la Commission de rédaction, ce texte a été élaboré à l'issue de plus de six mois de consultations étendues, impliquant les Maliens de l'intérieur

comme ceux de la diaspora. Chaque contribution a enrichi le projet, dans un esprit d'inclusivité, de respect des sensibilités et de quête de solutions durables.

Selon M. Issoufi Maïga, les échanges ont mis en évidence une aspiration profonde des Maliens à disposer d'un socle commun de référence pour reconstruire la nation. La Charte se veut donc un document fondateur, porteur d'une vision malienne de la paix, enracinée dans nos réalités culturelles, sociales et historiques.

Dans une adresse marquée par une gravité assumée et une foi inébranlable dans les ressources de la nation, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a exhorté les Maliens à s'engager résolument dans ce processus.

« Nous devons œuvrer, chacun et tous, sans relâche, pour écrire ensemble cette nouvelle page », a-t-il déclaré, insistant sur le caractère endogène de la démarche.

« Il nous faut rendre irréversible cette nouvelle approche du processus de paix, basée sur les valeurs sociales et culturelles maliennes. C'est à cette condition que nous pourrons refonder l'État et recoudre durablement le tissu social. »

Ce message fort s'inscrit dans la continuité des efforts de la transition pour construire une paix pérenne, fondée sur l'adhésion populaire, et non imposée de l'extérieur.



Le Premier ministre a également invité les participants à s'aligner sur les trois principes directeurs de l'action publique, tels que consacrés dans l'article 34 de la Constitution : la souveraineté, la dignité et l'intégrité. Il a souligné que c'est dans cette boussole que le peuple malien puise sa force et son unité, au-delà des clivages conjoncturels ou des intérêts partisans.

En évoquant l'attachement du peuple malien à son histoire, à son unité, à sa diversité et à ses valeurs socioculturelles, le Chef du Gouvernement a rappelé que la paix ne peut être construite sans racines ni mémoire collective. La Charte s'inscrit dans cette philosophie : celle d'une refondation fondée sur le respect des spécificités maliennes, mais ouverte sur l'avenir.



L'atelier de restitution n'est qu'une étape. D'autres chantiers suivront : la vulgarisation du document, l'adoption institutionnelle, l'élaboration de mécanismes de mise en œuvre, et la coordination avec les initiatives déjà en cours sur le terrain. Il s'agit désormais de traduire cette volonté politique en actions concrètes, visibles et mesurables dans la vie quotidienne des citoyens.

La Charte nationale pour la paix et la réconciliation se veut un cadre référentiel pour tous : institutions, partis politiques, organisations communautaires, médias, partenaires au développement. Elle ouvre une nouvelle voie vers un Mali réconcilié avec lui-même, maître de son destin, et résolument tourné vers la stabilité et la prospérité.

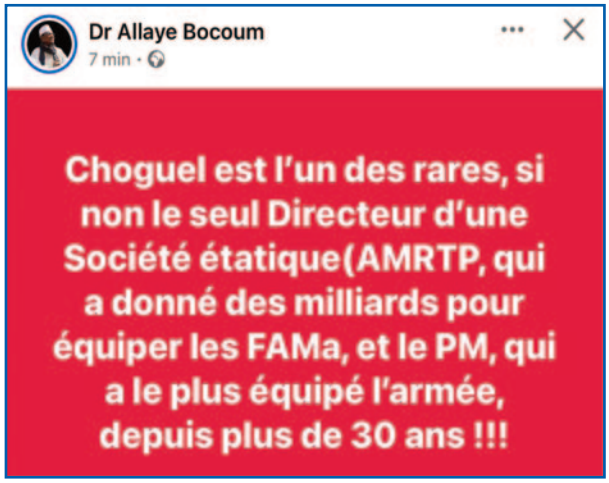
L'appel du Premier ministre résonne comme une invitation à l'unité d'action, à la responsabilité partagée et à l'engagement citoyen. Le succès de la Charte dépendra moins de sa qualité rédactionnelle que de l'adhésion sincère des Maliens à ses principes et à sa vision. En ce sens, la restitution de ce jour est bien plus qu'un atelier : c'est un acte de foi en la capacité du Mali à renaître de ses blessures, en puisant dans la sagesse de ses traditions et la force de son peuple.

Yacouba Ongoiba

Abdoul Niang



Il a équipé l'armée mais interrogé au CNT sur les conditions d'acquisition des équipements, il a déclaré qu'il n'en savait rien et que cela était l'affaire des militaires. L'empire des mensonges gît désormais au panthéon !



Casimir Sangala



Les FAMAs montent en puissance ! Le Fonds de soutien patriotique monte en puissance ! L'emploi et la formation professionnelle montent en puissance ! La diaspora monte en puissance ! La recherche scientifique monte en puissance ! Edm SA monte en puissance ! L'ORTM monte en puissance ! La Douane monte en puissance ! L'Asecna monte en puissance ! La jeunesse malienne monte en puissance ! Le souverainisme minier monte en puissance !

Kadhafi Diakité officiel



Ça sera tout de même la dernière attaque tolérée, m'a-t-on confié. La prochaine fois ça sera un uppercut définitif au profit de qui de droit.
ILM koten !

Idrissa Toure



Un véhicule a dû s'embourber quelque part et il fallait que ses occupants s'en occupent.
Respect et honneur à ces hommes qui risquent leurs vies chaque seconde pour nous.



Casimir Sangala



Les FAMAs montent en puissance ! Le Fonds de soutien patriotique monte en puissance ! L'emploi et la formation professionnelle montent en puissance ! La diaspora monte en puissance ! La recherche scientifique monte en puissance ! Edm SA monte en puissance ! L'ORTM monte en puissance ! La Douane monte en puissance ! L'Asecna monte en puissance ! La jeunesse malienne monte en puissance ! Le souverainisme minier monte en puissance !

ORTM2

#Mali : Chieck Oumar Doumbia : S'exprime
De la Plume engagée au Marteau de Juge, le chemin fut long, rude et sans raccourcis.
En effet, il y a plus de dix (10) ans, je rappais pour éveiller les consciences, pour dénoncer les injustices...
Entre manque de moyens, regards condescendants, isolements, doutes, et parfois même déceptions, j'ai su qu'il fallait rendre justice autrement, par le droit que j'étudiais avec passion, amour et volonté de marquer des empreintes.
Entre 2014 et 2015, me voyant incompris, détesté pour mon franc-parler, abandonné par une jeunesse négativement influencée et des

promoteurs de spectacles ne visant que leurs intérêts personnels, j'ai vite compris que ma place n'était pas dans ce milieu et j'ai donc décidé de "stopper" le rap pour :

- effectuer des stages dans des juridictions, dans des cabinets d'avocats et d'huissiers... ;
- m'inscrire en Master II (Droit privé général) brillamment obtenu à l'ISPRIC où je dispense d'ailleurs des cours de droit depuis plusieurs années maintenant, tout comme dans d'autres universités privées ;
- suivre des formations pour renforcer mes acquis et mieux m'armer pour les concours.

Ainsi, en 2023, j'ai postulé au concours de recrutement des Auditeurs de justice et à celui des Greffiers en chef.

Doublement admis, j'ai opté pour la Magistrature en renonçant bien évidemment à mon admission au concours des Greffiers en chef.

C'est l'occasion pour moi de saluer les Autorités de la Transition et, plus particulièrement, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux pour l'organisation transparente et rigoureuse des concours car, sans cette transparence et cette rigueur, tous ceux-là qui ont été admis, avouons-le, ne l'auraient pas été.

Aujourd'hui, je suis Magistrat, pas pour tourner le dos à mon parcours, mais pour l'honorer. Je ne saurais terminer sans rappeler le sens même du rap : "Revolution of African People" contre quoi ? L'injustice !

Sans en vouloir à qui que ce soit, c'est cette même injustice que je m'engage à combattre toute ma carrière professionnelle, parce que je sais ce que ça fait d'en être victime, j'en ai d'ailleurs été à plusieurs niveaux (j'évite d'en parler parce que, pour moi, ces pages sont tournées et je suis loin d'être rancunier pour ceux qui me connaissent bien).



Enfin, ce parcours n'est pas un miracle, c'est juste le fruit de la foi à travers des prières et mon engagement sans faille pour ma religion, du travail, du soutien de ma famille et surtout de ma très chère maman (Me Djénéba KÉÏTA, Greffière en chef à la retraite), de mes proches et surtout d'une rage de réussir et de rendre justice à ceux qui en ont besoin.

▪ Daouda Bakary Kone



Côte d'Ivoire : le trésor public obtient 96,250 milliards de FCFA sur le marché Financier de l'UMOA

▪ MALI TV

Formidable Colonel ▪ 1 h ▪
De Menaka à Anderboukane en passant par Niono jusqu'à Aguel'hoc les forces de l'AES ont détruit plus de 75 GAT

▪ Bamako Bamada ▪

Mamadou Lah dit Ahmed Dollar : Le philanthrope malien qui agit dans l'ombre pour son pays !

Connu sur Facebook et TikTok, Ahmed Dollar, opérateur économique au Congo-Brazzaville, passe à l'action au Mali ! Grâce à sa collaboration avec Mme Sadya Touré, il a lancé une série d'actions caritatives ciblant veuves de militaires, orphelins, déplacés internes et enfants en détresse.



Plus de 50 millions de FCFA de dons déjà distribués : riz, mil, sucre, lait, pâtes, huiles...
Objectif : toucher 1000 personnes vulnérables dans tout le pays.
Un geste salué par les bénéficiaires et les autorités militaires.
Ahmed Dollar, souvent discret, veut aujourd'hui inspirer d'autres Maliens de la diaspora à faire comme lui : agir pour ceux qui souffrent.
Découvrez son histoire, son engagement, et ses projets futurs dans notre article complet sur [Bamada.net].
Le lien de l'article est dans le 1er commentaire !
#AhmedDollar #Philanthropie #Mali #Solidarité #SadyaTouré #BamadaNet #DiasporaMali #Don #EngagementHumanitaire #VeuvesEtOrphelins #DéplacésInternes #Mali2025

Banankoro/kangaba infos 24



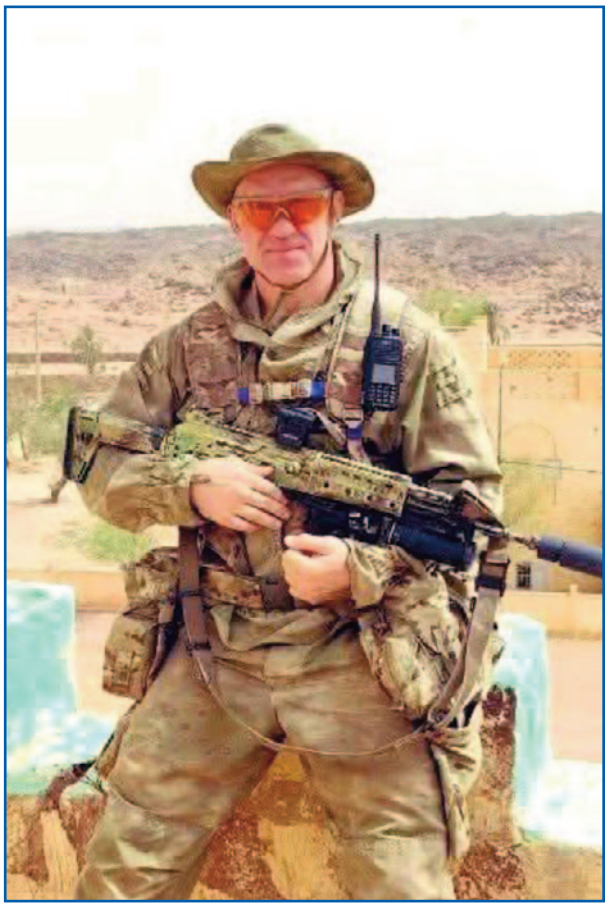
INFOs Togo : 559 militaires radiés de l'armée
Au Togo, 559 militaires ont été radiés des Forces armées togolaises (FAT) sur décision du président Faure Gnassingbé, également ministre des Armées.
Selon les sources officielles, cette mesure fait suite à une absence prolongée et injustifiée de ces soldats, qui ont quitté leur poste sans revenir ni justifier leur absence.
La liste nominative des concernés a été transmise au chef d'État-major général, le général Dimini Allahare, pour exécution immédiate.
Une fois radié, le militaire perd tous ses droits liés à sa carrière, et aucune réintégration n'est possible.
Cette décision vise à renforcer la discipline au sein des FAT, à assainir les effectifs, et à rappeler l'importance de l'engagement professionnel, surtout dans un contexte régional marqué par de forts défis sécuritaires.
#Togo



Assimi goita déséra



Mali : Igor Nesterov, mercenaire russe du groupe Wagner et ancien entraîneur du boxeur Alexander Povetkin, a été abattu dans la région de Kidal lors d'une mission de combat, selon les services de renseignement ukrainiens cités par l'agence Ukrinform. Récemment décoré de l'ordre de bravoure, il aurait fait partie de l'équipage de l'hélicoptère touché il y a quelques jours à Alkit lors d'une embuscade tendue par le Front de Libération de l'Azawad (FLA).



Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Un drame secoue la paisible localité de Niono : L'histoire bouleversante de Mamadou, victime d'une explosion lors d'une partie de pêche



La tranquillité des habitants de Niono a été brusquement interrompue par un tragique événement survenu lors d'une innocente partie de pêche au bord du fleuve Niger. Mamadou Dembélé, un jeune élève de 12 ans, a été grièvement blessé et a perdu la vue à la suite de l'explosion d'une mine artisanale dissimulée dans le sable.

La pêche au fleuve Niger est une activité courante et appréciée par les enfants de la région, offrant un moment de détente et de plaisir au bord de l'eau. Pour Mamadou et ses camarades, c'était l'occasion de s'amuser et de se divertir, mais cette journée ensoleillée s'est transformée en cauchemar.

Alors qu'il tirait imprudemment sur un fil trouvé au sol, Mamadou a déclenché malgré lui l'explosion de l'engin explosif dissimulé à proximité. Le bruit assourdissant a alerté les riverains qui ont accouru pour secourir le jeune garçon projeté dans le fleuve par la détonation. Malgré les efforts déployés, Mamadou a été grièvement blessé et a dû être hospitalisé pendant trois mois, perdant définitivement la vue.

Cette tragédie a non seulement bouleversé la vie de Mamadou et de sa famille, mais a également mis un terme à sa scolarité à l'école franco-arabe. Aujourd'hui, il tente de reconstruire sa vie à l'Ecole des jeunes aveugles de Missala, entouré de soins et d'attention, mais confronté à de nouveaux défis.

L'histoire de Mamadou est le reflet poignant des conséquences dramatiques de la crise sécuritaire qui sévit dans la région. Elle met en lumière les dangers auxquels sont confrontés les habitants de Niono au quotidien, rappelant la nécessité d'œuvrer pour un environnement plus sûr et pacifique pour tous.

Fatou Sissoko

La Douane malienne : Un acteur crucial pour la sécurité et l'économie nationale



La Douane malienne démontre son importance cruciale pour la sécurité et l'économie du pays grâce à son efficacité et son intelligence dans l'utilisation des informations. Récemment, trois opérations significatives ont mis en lumière le rôle préventif et proactif de la Douane.

Tout d'abord, le Service de Renseignement et de Lutte contre la Fraude (DRLF) a réalisé une saisie impressionnante provenant d'un chargement en provenance du Ghana : 15 915 explosifs, 875 400 comprimés et 29 700 ampoules. Cette opération démontre la capacité de la Douane à anticiper et à prévenir d'importants risques et dangers pour la population.

Dans la région de Kayes, une équipe spéciale a mené une opération fructueuse contre le trafic illégal de denrées alimentaires à travers la frontière. Ils ont saisi 170 cartons de poulets congelés et 50 cartons de pâtes, mettant ainsi en lumière les efforts de la Douane pour lutter contre les pratiques illégales qui affectent à la fois l'économie nationale et la santé publique.

En outre, lors d'un contrôle de routine, un individu se faisant passer pour un agent de sécurité à l'aide de faux documents a été appréhendé. Cette arrestation témoigne du professionnalisme et de la rigueur des agents de la Douane face aux tentatives de fraude et d'infiltration.

Ces actions récentes démontrent que la Douane malienne est devenue une institution proactive, capable de prévenir et de contrer efficacement les fraudes et les menaces. Les responsables de la Douane ont souligné l'importance de l'anticipation des problèmes, marquant ainsi un changement majeur dans l'approche de l'institution pour protéger le pays et son économie.

la Douane malienne s'affirme comme un acteur essentiel dans la sécurisation du territoire et la préservation de l'économie nationale, grâce à ses actions préventives et à sa vigilance constante face aux diverses menaces et fraudes.

Fatou Sissoko

Enfin le DEF : Qu'est ce qui s'était réellement passé ?



Jeudi 17 juillet 2025, les résultats tant attendus du Def sont tombés avec plus de 53 % de taux d'admission, selon certaines estimations. Les résultats avaient longuement tardé. Qu'est ce qui s'était réellement passé?

Selon des personnes bien introduites, il y avait un sérieux problème qui selon elles, allait au-delà des falsifications de notes. « C'était pire », nous a confié une source. Pour notre source, il n'y avait pas que des questions de falsification. En réalité, sans nous dire par quel moyen, certains services maliens bien renforcés avaient décelé une sorte de fraude qui ressemblait plutôt à un complot.

A l'en croire, les limiers avaient découvert des cas de falsification de notes et avaient déclenché un processus de recherche, du ou des coupables.

C'est ce processus qui aurait amené les services compétents à mettre bon nombre de responsables au niveau de l'académie concernée, en arrêt afin de découvrir qui était derrière cet acte.

Les enquêtes et investigations ont mis à nue, comme appris sur les médias, des centaines de falsifications suivies de leurs conséquences pour les présumés coupables. « Nous sommes à une autre époque pour l'organisation des examens et concours au Mali. Rien ne sera laissé au hasard », a estimé un haut responsable de l'éducation qui s'est limité à féliciter les autorités politiques sans d'autres détails sur la question.

Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune



Koulouba : Le Chef de l'État appelle la Diaspora à accompagner l'essor économique du Mali





Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a reçu en audience, ce vendredi 18 juillet 2025, une délégation des Maliens de la Diaspora conduite par M. Habib SYLLA, Président du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur. Cette rencontre s'est tenue en présence du Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, M. Mossa Ag ATTAHER.

Elle s'inscrit dans le cadre du Forum international de la Diaspora, qui se tient du 17 au 19 juillet à Bamako, sous la haute présidence de Son Excellence le Chef de l'État.

À l'issue de l'audience, M. Habib SYLLA a salué l'écoute et la vision du Président de la Transition, soulignant que tous les sujets d'intérêt pour la Diaspora ont été abordés. Il a exprimé la satisfaction de la délégation face aux engagements pris par le Chef de l'État pour faciliter et encourager l'investissement des Maliens de l'extérieur dans le développement économique du pays.

« Nous avons été honorés d'être reçus par Son Excellence le Président de la Transition. L'entretien a été long, franc et porteur d'espoir, preuve de la profondeur des échanges et de la volonté politique affirmée au plus haut niveau. Le Président nous a adressé un message fort d'encouragement et de confiance. Il nous a transmis une feuille de route claire : le Mali compte sur sa diaspora», a déclaré M. SYLLA. Et d'ajouter : « Le Président nous a indiqué que le Mali ne se fera pas sans ses enfants, où qu'ils se trouvent. Toutes les garanties sont données. À nous de répondre présents ».

C'est donc avec un sentiment renforcé de responsabilité et de fierté que la délégation conduite par M. Sylla quitte Bamako, « requinquée », comme il le dit lui-même, portée par la conviction profonde que le développement du Mali est entre les mains de ses enfants, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Source : Présidence de la République du Mali

Mairie de la Commune urbaine de Tombouctou : Le journaliste Yehia Tandina à la tête de la délégation spéciale

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, à travers son arrêté N° 2025-2795 MATD-SG du 17 juillet 2025, a nommé les membres de la délégation spéciale de la commune urbaine de Tombouctou : M. Yehia Tandina, Mme Zeinabou Mohamed, M. Ibrahim Boiny Adiawia , M. Mohamed Oyé Cissé, Mme Diahara Touré, et M. Sory Ibrahima Dembélé, suite à la dissolution du Conseil communal de la Commune urbaine de Tombouctou par le Décret n°2025-0165/PT-RM du 03 mars 2025. Cette délégation spéciale est désormais présidée par le journaliste chevronné et figure emblématique de la région, M. Yehia Tandina.

Natif de Tombouctou, le nouveau président de la délégation spéciale, Yehia Tandina, est un des nôtres (journaliste). Sa passion et son engagement pour sa région lui ont valu une popularité incontestable. Il a été le premier Directeur de la station Jamana (coopérative culturelle multimédia Jamana), coordinateur de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avant d'être sollicité par la station régionale ORTM dès les premières heures de son inauguration. Il a ainsi mis en place une stratégie de couverture médiatique pour mieux promouvoir la ville et la région, longtemps restées dans l'ombre.

En 2012, il a été l'un des rares journalistes à avoir pu interviewer les leaders des occupants de Tombouctou et de Gao. Il a également couvert toutes les destructions des mausolées et autres patrimoines de la ville perpétrées par les terroristes. Membre de la commission des bons offices mise en place pour faciliter les échanges avec les groupes armés, il a été le maître des cérémonies officielles depuis le règne d'Amadou Toumani Touré jusqu'à ce jeudi 17 juillet 2025, avec la visite du ministre de la Culture à Tombouctou. Il est également le porte-parole des légitimités de la région, conseiller spécial du chef coutumier de la ville et héritier de la famille dépositaire de la chefferie actuelle.

Le nouveau président de la délégation spéciale, M. Yehia Tandina, a désormais une mission noble et exigeante qui l'attend, car les défis sont nombreux : de la gouvernance locale à l'amélioration des services publics, en passant par la reconstruction du tissu social et économique afin de défendre les intérêts de Tombouctou et de ses habitants. Pour les habitants de Tombouctou interrogés sur cette nomination par les autorités de transition, ils souhaitent à l'équipe de Yehia Tandina que l'intérêt de Tombouctou prime toujours sur toute autre considération, car c'est à cette condition que la ville pourra retrouver toute sa dignité, sa vitalité et son rayonnement. Désormais, ils seront jugés d'abord par les Hommes, puis par Allah, en fonction de ce qu'ils auront accompli. En leur souhaitant plein succès dans leur nouvelle mission, pour le bien de leur chère population.

Bokoum Abdoul Momini



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Transport aérien : Le Président de la Transition reçoit une délégation de l'ASECNA



Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a accordé, ce vendredi 18 juillet 2025, une audience à M. Prosper Zo'o MINTO'O, nouveau Directeur général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), en visite de travail au Mali.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie du nouveau responsable de cette institution communautaire stratégique. Elle a offert l'opportunité à M. Prosper Zo'o MINTO'O de faire un état des lieux détaillé de la situation actuelle de la navigation aérienne dans l'espace aérien malien, tout en présentant les perspectives de coopération entre l'ASECNA et les autorités nationales.

Au cours de l'entretien, le Directeur général de l'ASECNA a exprimé sa reconnaissance à Son Excellence le Président de la Transition pour l'attention particulière portée aux questions de sécurité et de souveraineté aérienne. Il a salué les efforts consentis par le Gouvernement de la Transition, à travers le ministère des Transports et des Infrastructures, pour assurer une amélioration continue des infrastructures et services aériens au Mali.

« J'ai eu l'honneur d'être reçu en audience par Son Excellence Monsieur le Président Assimi GOÏTA, à qui j'ai rendu compte de la situation des activités de l'ASECNA au Mali. J'ai aussi participé au 42 comité de gestion de la délégation des activités aéronautiques nationales, à l'invitation de Mme DEMBÉLÉ Madina SISSOKO, ministre des Transports et des Infrastructures. Ces échanges ont mis en lumière une dynamique positive, tant sur le plan des réalisations que des perspectives à court et moyen terme », a déclaré M. Zo'o MINTO'O à l'issue de l'audience.



Il a, en outre, souligné la reprise progressive des activités dans certaines zones précédemment confrontées à des défis opérationnels, ainsi que le lancement de nouveaux projets structurants, dont la construction du nouveau bloc technique de l'aéroport de Bamako. Ce complexe moderne intègrera l'ensemble des services techniques essentiels à la sécurité aérienne, tant au sol que dans l'espace aérien malien.

Le Directeur général de l'ASECNA a également sollicité les orientations et conseils du Président de la Transition pour renforcer l'ancrage institutionnel de l'Agence au Mali et consolider son rôle en tant qu'instrument d'intégration régionale et continentale. Il s'est dit confiant quant à l'avenir, saluant la mobilisation des autorités maliennes, la compétence des équipes locales de l'ASECNA, ainsi que le climat de collaboration fructueuse avec le ministère de tutelle.

Pour rappel, M. Zo'o MINTO'O a été élu à la tête de l'ASECNA par le Comité des ministres lors de sa 74 réunion extraordinaire, tenue le 27 septembre 2024 à Dakar. Cette élection a été entérinée par le Conseil d'administration lors de sa 154 session, le 25 novembre 2024 à Brazzaville.

Par cette audience, le Mali réaffirme son engagement aux côtés de l'ASECNA, acteur clé du ciel africain, pour une navigation aérienne sûre, intégrée et durable.

Source : Présidence de la République du Mali



Le narcoterrorisme en Afrique de l'Ouest : Entre banditisme et terrorisme



Les termes "terrorisme" et "banditisme" sont devenus monnaie courante dans le débat public, reflétant l'émergence d'un nouvel ordre sécuritaire complexe aux confins des mondes africain, oriental et occidental. Ces termes soulignent également le désarroi des populations prises au milieu des rivalités entre l'Occident et la Fédération de Russie, dans un contexte de rapports de force géopolitiques précaires.

Autrefois, le banditisme se limitait aux vols isolés de bétail dans les villages maliens, perpétrés par des individus agissant en toute discrétion. Aujourd'hui, la situation a évolué : des groupes organisés, armés et liés aux groupes terroristes, terrorisent les populations par des actes violents tels que des assassinats, des viols et du crime organisé. Ces nouvelles formes d'actions criminelles s'accompagnent d'une montée en puissance d'une mafia locale, semant la terreur et la violence au sein des communautés.

Ces attaques de "banditisme" sont une erreur, car elles relèvent en réalité du narcoterrorisme. Ce phénomène insidieux prospère sur les failles de nos États, telles que la corruption, l'instabilité et la pauvreté. Le narcoterrorisme est une menace circulaire qui s'enracine dans les vulnérabilités de nos sociétés.

Pour lutter efficacement contre le narcoterrorisme, il est essentiel d'identifier ses causes profondes : le chômage, le manque d'éducation et de soins de santé, ainsi que les abus. Il est également nécessaire de reconnaître notre responsabilité individuelle et collective dans la résolution de ces défis sécuritaires. Malgré un contexte géopolitique instable, la priorité demeure la construction de la paix à l'échelle locale.

La lutte contre le narcoterrorisme en Afrique de l'Ouest nécessite une approche globale, combinant des mesures de développement socio-économique, une lutte contre la corruption et une coopération internationale renforcée. Seule une réponse collective et coordonnée permettra de contrer cette menace



grandissante et de garantir la sécurité des populations de la région. L'extrait que vous avez partagé met en lumière l'importance d'une analyse approfondie pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Il souligne également la nécessité d'adopter un nouvel exercice du pouvoir basé sur la négociation et l'unité pour restaurer la paix et la sécurité, éléments essentiels à tout processus de changement.

L'idée de délocaliser les conseils des ministres des chefs d'État nigérien, burkinabé et malien dans les capitales régionales est présentée comme un moyen de manifester leur solidarité envers les populations qui sont confrontées au narcoterrorisme. Cette proposition suggère une approche plus proche des réalités locales et des défis spécifiques rencontrés par les habitants de ces régions.

La délocalisation des conseils des ministres peut être perçue comme un symbole fort d'engagement envers les populations locales, montrant ainsi une volonté de se rapprocher des préoccupations quotidiennes des citoyens.En effet, en se déplaçant dans les capitales régionales, les dirigeants politiques pourraient mieux appréhender les enjeux locaux et renforcer la collaboration avec les acteurs régionaux pour trouver des solutions adaptées aux défis sécuritaires et socio-économiques auxquels ces régions sont confrontées.

Cette proposition souligne l'importance de la proximité, de la solidarité et de l'écoute des besoins des populations pour renforcer la légitimité du pouvoir politique et favoriser un dialogue constructif en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. En fin de compte, cette approche pourrait contribuer à instaurer un climat de confiance et de coopération entre les gouvernants et les gouvernés, favorisant ainsi un changement positif et durable pour le bien-être de tous les citoyens.

Mohamed N'Diaye

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Komaguel : Chute en roue libre

Les réactions tonitruantes de komoguel, ancien premier ministre lâché sans ménagement par ses employeurs, démontrent qu'il a perdu le sens des réalités et qu'il aura du mal à se concilier avec un projet incluant un vrai dialogue avec le peuple.



L'homme semble souffrir de ce que craignent les rhétoriciens : la logorrhée, cette diarrhée verbale qui saisit le locuteur et l'entraîne dans une sorte de tourbillon discursif inarrêtable.

En effet, on se rend compte, après chacune de ses tribunes, qu'il sera délicat pour ce monsieur d'inspirer confiance sur sa capacité d'écoute et de conciliation des positions politiquement antagonistes et potentiellement conflictuelles, tout en favorisant la convergence des Maliens vers l'essentiel.

C'est à la fois triste et regrettable que, par son amateurisme et son émotivité, il ait anéanti de façon irrévocable les espoirs des Maliens provenus, selon ses propres mots, du mouvement populaire historique du 5 juin 2020 parachevé le 18 août de la même année, par l'aile patriotique de nos Forces de défense et de sécurité (les mônèbô denw).

En fait, je suis d'avis que l'exercice de la responsabilité d'Etat va de pair avec un vocabulaire approprié et un sens élevé de la retenue. Malheureusement, notre Transition a mis en scène un personnage qui n'a ni le sens de la grandeur ni la maîtrise de la portée de ses actes sur le devenir de la nation.

Quand on a assumé de si hautes fonctions sous une transition au service d'un « régime militaire », on devrait avoir la décence de ne pas remettre en cause la légitimité de ces mêmes autorités, auxquelles l'on a appris cyniquement les mystères de la gouvernance politique de l'Etat.

A moins que les privilèges perdus et l'envie inextinguible de remettre la main sur le pouvoir et la grâce évanouis nous fassent oublier qui l'on est véritablement. Sans ce « régime militaire », Komoguel ne pèserait pas le poids d'une plume, tant politiquement, socialement que sociologiquement.

Faut-il lui rappeler son discours consécutif à la suspension des activités des partis politiques et celles des organisations à caractère politique ? En effet, à la suite de la saisine de la Cour constitutionnelle par les signataires de la déclaration commune du 31 mars 2024, à l'effet de constater le vide juridique et institutionnel créé à l'expiration du délai indiqué dans le décret n°2024-0230 du 10 avril 2024 suspendant leurs activités, jusqu'à nouvel ordre et d'en tirer toutes les conséquences de droit, l'actuel ancien Premier ministre, lors d'une rencontre du comité de pilotage du Dialogue direct inter-malien pour la paix et la réconciliation avec les membres du gouvernement, a laissé entendre que « la Transition en cours prendra fin avec l'investiture d'un président de la République et que des élections n'auront lieu que lorsque la stabilité du pays sera assurée ».

C'était en mai 2024. Un an après, ce même monsieur, drapé dans son nouveau grand boubou de circonstance rappelant la tenue des griots aux chechias des palais, ose dénoncer la prolongation injustifiable d'une transition qu'il a contribué à enraciner, dans une tribune en date du 12 juillet 2025 intitulée « Attention à ne pas atteindre le point de non-retour ! », affirmant sans sourciller : « Construisons un Etat et non un pouvoir personnel… L'expansion de l'insécurité et du terrorisme qui fut naguère l'une des principales raisons qui ont provoqué le soulèvement du peuple à travers le M5-RFP,





est devenue le justificatif majeur pour imposer l'injustifiable : prendre le Mali en otage, en proclamant la prolongation indéfinie de la Transition jusqu'à la pacification totale du pays».

A quand cette pacification totale du pays ? Celui qui interroge doit avoir la réponse à son interpellation, car il est lui-même l'auteur de la formule. On doit se rappeler que la parole, une fois prononcée, n'appartient plus à son auteur mais aux destinataires dudit discours. Car l'opinion ne manquera pas de le lui rappeler en cas de non-respect de la promesse ou de déloyauté de sa part.

Inconstances, incohérences et contradictions...

Nous devons relever les paradoxes, les contradictions, les inconstances, les incohérences et les ambiguïtés de ce personnage atypique avant, pendant et après l'exercice de ses différentes fonctions politiques et administratives.

Avec les militaires, il a créé, construit et consolidé le pouvoir répressif en cours, au lieu de construire et consolider l'Etat malien. Un Etat, ce sont effectivement des règles, des lois et règlements pour tous, que tout le monde doit respecter. Oui, on ne fait pas ce qu'on veut parce qu'on a la force des armes.

Quid de la responsabilité et de la culpabilité du conseiller en chef des militaires au pouvoir ? Qui a induit et facilité
les cinq premières années des militaires au pouvoir, espérant sur un retour de l'ascenseur le propulsant, éventuellement, au sommet de l'Etat ? Le deal est devenu un torchon, du vulgaire papier-toilettes... Comme quoi, si la tromperie fait dîner, elle ne fera pas souper.

Malheureusement, la vie politique de notre pays fourmille de personnages de cet acabit capables de changer au gré de leurs relations conjoncturelles avec le pouvoir. Ils réapparaissent à chaque crise pour tenter de désorganiser l'ordre établi ou se faire désirer par une partie crédule de la population en manque de repères. Ce n'est pas la première fois que nous voyons ce monsieur se dédire et renoncer à ses « convictions ». Ce ne sera pas non plus la dernière fois, comme les événements le montrent...

Autant il est ambitieux et vindicatif, autant la mémoire l'abandonne à une vitesse supersonique. Et c'est la crainte de cette perspective qui le fait jacasser à tout vent. Komoguel a besoin de faux combats pour se trouver des causes à défendre, souvent au mépris de la prudence et de l'éthique morale.

Sans logique dans ses discours à l'emporte-pièce, il est bourré de contradictions, d'ambiguïtés et de contrevérités. Comme s'il était atteint d'amnésie sélective ou d'une hérésie soudaine. Je ne conseillerais à personne d'embarquer avec un fou dans une barque pour traverser un fleuve en pleine crue. Laissons-le dans ses délires mégalomaniaques ! Un personnage-caméléon qui a tendance à vouloir faire marcher la chose publique en ne suivant que le cap de l'opinion publique ou les contingences idéologiques volatiles.

Pour cela, il préfère se trouver toujours au cœur des décisions politiques, s'adapter aux péripéties du pouvoir et en saisir rapidement les leviers pour rejeter à la périphérie les opposants radicaux et les perturbateurs de son « ordre public ». Ses convictions sont aussi durables que la direction du vent. Transfuge des opinions, s'autoproclamant transformiste politique, il s'accommode des alliances, des tendances et des « événements ».

Aux tenants actuels du pouvoir d'Etat, aux démocrates convaincus, aux patriotes sincères et aux républicains de tous bords, je recommande de ne jamais manquer de vigilance face à cette énième tentative de diversion de Komoguel. Cela nous évitera, à tous, bien des surprises désagréables dues à l'émergence d'occultes réseaux d'influence et insinuant des intérêts égoïstes et sordides.

En instrumentalisant des discours nationalistes et souverainistes, il tentera de détourner les Maliens de leur noble combat, en s'évertuant de brouiller les vrais repères et de fragiliser les fondements mêmes de notre nation.



Un Premier ministre issu, dit-il lui-même, d'un « mouvement populaire historique » (plutôt hybride et nébuleux dans sa composition et son mode de combat politique), qui s'est révélé, dans l'exercice du pouvoir d'Etat, incapable de répondre correctement aux aspirations et aux interrogations légitimes de ses mandants a sûrement atteint sa phase décadente dont personne ne peut le sauver, ni le peuple qu'il prétend défendre ni, encore moins, ses anciens patrons.

S'étant voué à une certaine prostitution idéologique et politique, notre homme a perdu sa dignité et sa légitimité, la faute à son compagnonnage incestueux avec ceux qu'il feint de combattre aujourd'hui, parce qu'il n'est plus à leur table ; il s'est déprécié en se couvrant de ridicule et de discrédit.

Quand un Premier ministre se proclamant souverainiste et panafricaniste indécrottable ferme les yeux sur les problèmes cruciaux de son pays (insécurité, mal-gouvernance, pilotage à vue) pour détruire insidieusement les acquis de la démocratie, saper l'Etat de droit et la République, il s'enferme malheureusement dans une cécité intellectuelle et morale innommables. Premier ministre, au faîte de son destin national, il s'est installé dans une posture de refus systématique de résoudre les problèmes réels des citoyens, de consolider le vivre-ensemble, le rassemblement des Maliens autour de la patrie mortifiée.

Je m'amuse des galimatias de ce monsieur qui, pour moi, n'incarne plus que le passé, et un passé pas du tout reluisant ! Il lui avait pourtant été rappelé, par des voix non négligeables, que la situation du pays exigeait de nous tous d'aller vers un « consensus minimum partagé » qui n'avait pas besoin d'être une camisole de force, mais qui supposait une prise de conscience collective, un diagnostic réel sans complaisance, une symbiose de toutes les compétences. A ce titre, seuls les hommes épris de paix, de justice, dotés d'un patriotisme éclairé pouvaient y parvenir et y pousser les autres. Malheureusement, il n'en était pas un, cloîtré dans son bunker d'illusions fantasmagoriques.

A priori, la transition est une période d'exception où il n'y a ni majorité ni opposition. Alors, chef du gouvernement, donc de l'administration publique, il lui a été conseillé de créer une synergie de toutes les énergies positives pour sortir le pays au plus vite de l'impasse, en prenant en compte les aspirations profondes du peuple.

Pour ce faire, il fallait nécessairement convertir les forces d'inertie en communautés agissantes pour le progrès. Hélas ! L'arrogance, la suffisance et l'orgueil l'habitaient trop pour favoriser une renaissance politique et patriotique bâtie sans exclusion ni mépris. Mais les eaux du grand fleuve Joliba n'arrêteront pas de couler sous les ponts de Bamako et de Wabaria de Gao.

Comme quelqu'un l'a dit, de manière plus élégante : quelle que soit la suite, ce monsieur sortira très affaibli, sinon vaincu de cette bataille sans issue qu'il a engagée, et son image n'en sera que plus écorchée. Car la soupe dans laquelle il crache aujourd'hui après l'avoir bue goulûment pendant des années lui créera une indigestion certaine.

Dieu protège le Mali en mettant définitivement fin à cette race de dirigeants.

A très bientôt !

Yaya Sangaré

Une nouvelle ère de transparence dans les services publics au Mali : L'avis de l'ancien Premier ministre Moussa Mara



En ce mercredi 16 juillet 2025, l'ancien Premier ministre du Mali, Moussa Mara, a pris la parole sur sa page Facebook officielle pour saluer une récente mesure du gouvernement malien visant à renforcer la transparence dans les services publics. Selon lui, cette décision représente un pas dans la bonne direction, mais nécessite des actions complémentaires pour instaurer une gouvernance véritablement moderne et efficace.

La mesure adoptée par les autorités exige désormais que chaque structure administrative affiche les coûts liés à ses différentes prestations. L'objectif est clair : offrir plus de clarté aux citoyens et lutter efficacement contre la corruption et les abus dans l'accès aux services publics.

Moussa Mara s'est montré encourageant et constructif dans ses propos, soulignant l'importance de cette décision gouvernementale pour une plus grande transparence et un meilleur confort des usagers. Il a rappelé son implication passée dans une dynamique similaire, notamment en tant que maire de la Commune IV du district de Bamako, où il avait lancé une charte des usagers pour informer les citoyens sur leurs droits et les prestations offertes.

L'ancien Premier ministre a formulé des recommandations concrètes pour renforcer cette démarche, telles que la publicité des délais de traitement des services, l'utilisation des outils numériques pour diffuser les informations, et l'accélération de la digitalisation des services publics.

Pour Moussa Mara, une administration transparente et efficiente repose sur l'accès à l'information, la réduction des interactions physiques et la traçabilité des opérations. Son intervention intervient dans un contexte où le Mali cherche à regagner la confiance de ses citoyens envers les institutions publiques.

Cette nouvelle orientation gouvernementale,



soutenue par l'expertise et les recommandations de Moussa Mara, représente un pas significatif vers une gouvernance plus responsable et centrée sur les besoins des citoyens. Reste à voir comment ces mesures seront mises en œuvre et quel impact elles auront sur la vie quotidienne des Maliens.La déclaration met en lumière les défis rencontrés par les usagers au quotidien, tels que la lenteur administrative, les coûts cachés, les tracasseries et la corruption. L'ancien Premier ministre souligne l'importance des principes de bonne gouvernance, de transparence et d'efficacité au sein de l'administration publique. Il propose des mesures qui pourraient améliorer significativement la qualité des services publics dans le pays.

Il a souligné que la mesure prise par le gouvernement représente un tournant important vers une meilleure gestion des services publics. Cependant, il est mis en garde contre le risque que cette mesure ne soit qu'un affichage symbolique. Pour avoir un réel impact, il est nécessaire qu'elle s'intègre dans une réforme globale et cohérente de l'administration publique. Cette réforme doit reposer sur des principes tels que l'innovation, la responsabilité et la transparence.

Pour Moussa Mara, il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour surmonter les défis liés à l'administration publique, en mettant en place une réforme profonde basée sur des valeurs telles que la transparence, la responsabilité et l'efficacité. Une bonne gouvernance est essentielle pour assurer la qualité des services publics et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques.

Moussa Diarra

Mali : L'étrange duplicité de certains intellectuels de la diaspora



Il y a une catégorie d'intellectuels maliens, et il faut bien les nommer ainsi, même si le terme leur fait souvent trop d'honneur, qui vivent dans les grandes démocraties du Nord, jouissent pleinement des libertés individuelles et collectives qu'ils y trouvent, mais qui ont l'outrecuidance de soutenir une dictature brutale dans leur propre pays d'origine.

Ils vivent à Paris, à Montréal, à Bruxelles ou à New York. Ils s'indignent contre les violences policières dans leurs pays d'accueil. Ils réclament des droits pour les immigrés, dénoncent les discriminations, participent à des conférences sur la démocratie et publient dans des revues universitaires sur les droits humains. Mais quand il s'agit du Mali, ils plaident pour un régime militaire autoritaire, sans élection, sans justice indépendante, sans presse libre, sans droit de manifestation.

Ceux-là ne sont pas seulement hypocrites. Ils sont dangereux. Parce qu'ils valident, par leurs écrits, leurs posts et leurs tribunes, l'enfermement politique du peuple malien, tout en vivant eux-mêmes à l'abri de toute répression.

Ils sont les collabos numériques d'un pouvoir militaire qui, depuis Bamako, instrumentalise la souveraineté nationale pour faire taire les voix dissidentes, dissoudre les partis, bâillonner la presse et supprimer jusqu'à la possibilité d'un débat pluraliste.

Et quand on ose les interpeller, ils répondent avec leur arrogance de petit gourou de la décolonisation : « Il faut laisser les Maliens décider de leur destinée. » Mais quels Maliens ? Ceux qui n'ont plus le droit de manifester ? Ceux qui croupissent en prison pour un post Facebook ? Ceux qui n'ont plus de tribunaux fonctionnels ni de justice indépendante ? Ceux à qui on interdit de se rassembler ?

La junte a confisqué la parole publique, et eux, depuis l'Europe ou les USA, prétendent que le peuple soutient le régime. C'est du cynisme pur.

S'ils sont convaincus que la dictature est la solution aux problèmes du Mali, qu'ils viennent donc vivre sous cette dictature.

Qu'ils viennent s'installer à Bamako sans climatiseur, sans eau potable, sans soins médicaux.

Qu'ils viennent scolariser leurs enfants dans les écoles publiques délabrées, traverser les check-points militaires, subir l'insécurité, le chômage, la peur et le silence.



Qu'ils viennent faire la queue pour du carburant, chercher du cash à la banque, ou simplement dire à haute voix ce qu'ils pensent et affronter les conséquences.

Mais non : ils préfèrent vivre dans la sécurité des démocraties qu'ils critiquent, pendant qu'ils applaudissent la junte qui écrase leur propre peuple. Ils sont lâches.

Ils se réfugient derrière le mot « souveraineté » comme s'il s'agissait d'un talisman sacré. Mais qu'est-ce qu'une souveraineté sans citoyens libres ?

Une souveraineté sans droits, sans contre-pouvoirs, sans alternance, sans transparence, c'est juste un autre mot pour dire tyrannie.

Le Mali, aujourd'hui, n'est pas un État souverain. C'est un État captif. Captif d'un groupe d'hommes en treillis, captif d'une militarisation autoritaire de la vie politique, captif de la peur. Et ces intellectuels qui défendent ce système depuis l'étranger sont les co-auteurs de cette captivité.

Vous n'avez pas le droit de défendre la dictature au nom du peuple malien quand vous ne vivez pas ce que vit ce peuple.

Vous n'avez pas le droit de parler de "rupture" ou de "refondation" quand vous soutenez ceux qui ont coupé court à toute vie démocratique.

Vous n'avez pas le droit de parler au nom du Mali quand vous cautionnez l'enfermement, l'arbitraire, l'humiliation et le silence imposé au peuple malien.

Il faut être clair : ceux qui vivent à l'étranger et défendent la dictature militaire au Mali sont des complices.

Complices du recul démocratique, de la misère organisée, de la répression politique.

Et à ces complices bien installés, il faut opposer la voix des Maliens debout, ceux qui, au pays ou en exil, refusent de plier devant l'uniforme et qui luttent pour que la souveraineté du Mali rime un jour avec liberté, justice et dignité.

Sambou SISSOKO

www.malikile.com

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Lancement Officiel du Livre "Me Mountaga Tall : Le Phœnix - Itinéraire d'un Homme en Avance sur son Temps !"



Ce samedi 19 juillet 2025, la salle de délibération du Conseil régional de Ségou a été le théâtre d'un événement marquant : le lancement officiel du livre intitulé "Me Mountaga Tall : Le Phœnix - Itinéraire d'un Homme en Avance sur son Temps !" écrit par Mamadou MACALOU. Ce livre retrace le parcours de Me Mountaga Tall, une figure emblématique de la scène politique malienne et l'un des précurseurs du mouvement démocratique dans le pays.

La cérémonie a été honorée par la présence des autorités politico-administratives régionales ainsi que de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Me Mountaga Tall lui-même. Amis, collaborateurs et membres de la famille ont partagé des témoignages émouvants sur cet homme d'exception. Ils ont souligné sa sincérité, sa solidarité, son sens des responsabilités, son engagement pour la défense des droits des citoyens, et surtout son amour indéfectible pour le Mali.

Me Mountaga Tall incarne à lui seul les valeurs de courage, d'intégrité et de dévouement au service de son pays. Son parcours exceptionnel et son engagement en faveur de la démocratie et des droits de l'homme en font une figure incontournable de l'histoire politique du Mali.

Ce livre, fruit du travail minutieux de Mamadou MACALOU, permettra sans nul doute de mieux comprendre et d'apprécier l'héritage laissé par Me Mountaga Tall, un homme dont l'empreinte restera à jamais gravée dans l'histoire du Mali.

Fatou Sissoko

Sénégal : Ousmane Sonko, pourrait-il retourner à l'Assemblée nationale comme il l'a laissé entendre ?



Cette question d'actualité est au cœur des débats publics suite à la récente déclaration du Premier ministre Ousmane Sonko lors de l'installation du Conseil national de son Parti PASTEF le jeudi 10 juillet dernier. Son discours a révélé des tensions palpables avec le président Diomaye Faye, allant même jusqu'à laisser entendre que certains appellent à sa démission. Cependant, pour lui, il ne démissionnera jamais, contrairement à ce que certains pourraient penser. En revanche, s'il arrive que le président Bassirou Diomaye Faye estime qu'il ne peut plus être son Premier ministre, il peut le révoquer. Dans ce cas, Ousmane Sonko pourrait retourner à l'Assemblée nationale.

Selon notre confrère Modou Mamoune Tine de SENE.NEWS, les experts en questions électorales interrogés estiment que le retour d'Ousmane Sonko à l'Assemblée nationale se heurterait à de nombreux obstacles juridiques et politiques.

Dans son analyse, SENE.NEWS souligne que malgré la confiance et l'entente qui liaient Sonko à son protégé Diomaye Faye, qu'il a soutenu pour accéder au pouvoir, Ousmane Sonko a pris des précautions en cas de crise. Il avait ainsi suspendu son mandat de député, une manœuvre politique que l'Assemblée nationale a cherché à encadrer dans son nouveau règlement intérieur, notamment à l'article 124. Celui-ci stipule que le député nommé membre du gouvernement ne peut siéger à l'Assemblée nationale pendant l'exercice de ses fonctions. Son siège est temporairement occupé par son suppléant conformément aux dispositions du Code électoral. La suppléance prend fin au plus tard un mois après la fin des fonctions du



membre du gouvernement concerné, sauf en cas de renonciation écrite irrévocable. Le député retrouvant son siège est réintégré par le Bureau de l'Assemblée nationale. Cette disposition, apparemment conçue pour permettre un retour éventuel de Sonko à l'Assemblée, n'est pas sans failles ni controverses.

Interrogé par Les Échos du Sénégal, l'ancien ministre Babacar Gaye a souligné que la loi n'est pas rétroactive et a estimé que le Premier ministre a mal interprété la loi en affirmant qu'il pourrait retrouver son mandat de député s'il quittait la Primature. Pour étayer son argument, il a rappelé les termes de l'article 55 de la Constitution qui consacre l'incompatibilité entre le mandat parlementaire et la fonction de membre du gouvernement.

La fonction ministérielle est incompatible avec un mandat parlementaire ainsi qu'avec toute activité professionnelle publique ou privée rémunérée, sauf exceptions prévues à l'article 56. Babacar Gaye souligne que le député devenu membre du gouvernement ne peut siéger à l'Assemblée nationale pendant son mandat ministériel, en référence à l'article 56. Même avec les ajustements de la nouvelle loi organique sur le règlement intérieur de l'Assemblée nationale adoptée le 27 juin 2025, ces dispositions ne peuvent s'appliquer à Ousmane Sonko en raison du principe juridique selon lequel la loi ne peut rétroagir, même si elle est promulguée après l'avis du Conseil constitutionnel.

L'ancien président du groupe parlementaire Sopi souligne qu'Ousmane Sonko aurait dû être officiellement reconduit par le président de la République après son installation en tant que député pour bénéficier des nouvelles dispositions.

Alioune Souaré, spécialiste en droit public, identifie deux obstacles majeurs pour Ousmane Sonko, partageant l'avis de Babacar Gaye. Il confirme que le principe de non-rétroactivité de la loi constitue un obstacle important pour Sonko. Bien que le nouveau règlement intérieur permette à tout député de retrouver son siège après la fin de ses fonctions ministérielles, cette disposition ne peut s'appliquer rétroactivement à Sonko.

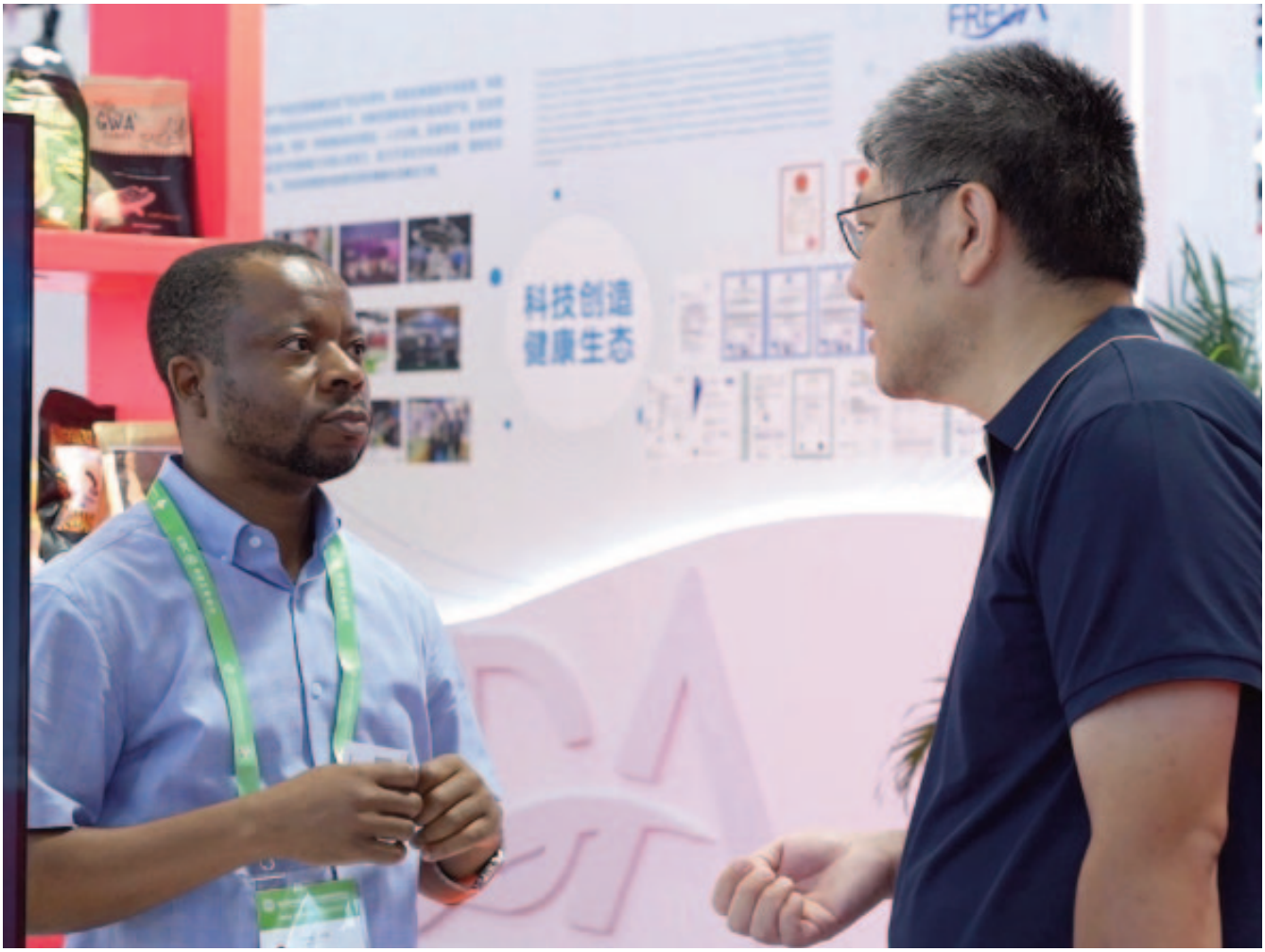
Alioune Souaré souligne l'absence de promulgation du texte et l'absence de dispositions légales concernant la suspension du mandat. Il mentionne qu'il s'agit simplement d'une pratique parlementaire et que les députés auraient dû clarifier la procédure permettant à un ancien membre du gouvernement de retrouver son siège à l'Assemblée.

En plus des obstacles précédents, la condamnation judiciaire d'Ousmane Sonko complique davantage sa situation. Alors que certains de ses partisans évoquent la loi d'amnistie comme une protection contre les conséquences de sa condamnation, Alioune Souaré rappelle la primauté de l'article 61 de la Constitution sur une loi ordinaire comme la loi d'amnistie. Sonko est soumis à l'article 61 et risque la perte automatique de son mandat, similaire à Barthélemy Dias, mais cette perte ne peut être actée par l'Assemblée nationale que sur demande du ministre de la Justice.

Ainsi, face aux blocages juridiques découlant de la non-rétroactivité des lois, aux interprétations divergentes des textes et aux répercussions d'une condamnation définitive, le retour d'Ousmane Sonko à l'Assemblée nationale semble actuellement compromis sur le plan juridique. Le journal sénégalais Les Échos souligne que cette situation pourrait même engendrer un nouveau conflit politique au sein d'une coalition déjà marquée par des tensions entre le président Diomaye et son Premier ministre.

Bokoum Abdoul Momini

Ndusi Ruziga : « Nous sommes ici pour promouvoir les opportunités en RDC »



Lors de l'Exposition internationale des chaînes d'approvisionnement de Chine 2025 qui se déroule actuellement à Beijing, un stand a particulièrement attiré l'attention des visiteurs, notamment des acheteurs en quête de nouvelles opportunités d'affaires. Notre journaliste Zhang Hui a eu l'occasion de s'entretenir avec Ndusi Ruziga, conseiller économique de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo. Ce dernier a partagé sa vision et ses objectifs visant à promouvoir les opportunités économiques offertes par la RDC.

Lors de cet entretien, Ndusi Ruziga a souligné l'importance de la présence de la RDC à cet événement international majeur, mettant en avant le potentiel économique et les opportunités d'investissement que le pays offre. Il a exprimé sa volonté de sensibiliser les acteurs économiques chinois aux secteurs clés de l'économie congolaise, tels que les ressources naturelles, l'agriculture, l'énergie et bien d'autres encore.

Le conseiller économique a également mis en avant la volonté de la RDC de renforcer ses partenariats avec la Chine dans le cadre de la coopération économique et commerciale. Il a souligné que la RDC est ouverte aux investissements étrangers et qu'elle offre un environnement propice aux affaires, notamment grâce à ses réformes visant à améliorer le climat des affaires et à attirer les investisseurs.

Ndusi Ruziga a affirmé que la participation de la RDC à cette exposition était une occasion unique de promouvoir les opportunités économiques du pays et de renforcer les liens économiques entre la RDC et la Chine. Il a invité les investisseurs et les entreprises chinoises à saisir ces opportunités et à explorer les possibilités de coopération avec la République Démocratique du Congo.

Cette rencontre entre Ndusi Ruziga et notre journaliste illustre l'engagement de la RDC à promouvoir son développement économique et à attirer les investissements étrangers, tout en renforçant les relations économiques bilatérales avec la Chine.

Arouna Sidibé avec cgtn.com

Festival des chœurs de la jeunesse Chine-États-Unis 2025 : Peng Liyuan assiste à un événement sur l'amitié entre les jeunes chinois et américains



Peng Liyuan, épouse du président chinois Xi Jinping, a assisté jeudi à l'événement Lien avec Kuliang : amitié de la jeunesse Chine-États-Unis 2025 et a prononcé un discours à l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger. Mme Peng a également regardé une vidéo sur Lien avec Kuliang : Festival des chœurs de la jeunesse Chine-États-Unis 2025. Elyn MacInnis, fondatrice des Amis de Kuliang, et Luca Berrone, ami de M. Xi dans l'Iowa, ont partagé leurs souvenirs avec Kuliang, ainsi que leur expérience en matière d'échanges interpersonnels et de coopération locale entre la Chine et les États-Unis. Ils ont exprimé leur profonde affection pour la Chine et leur gratitude envers le président Xi pour son intérêt pour la jeunesse des deux pays. Ils ont également affirmé leur volonté de continuer à œuvrer pour le renforcement de l'amitié entre les deux pays. Des jeunes représentants américains ont partagé leur expérience de leur visite en Chine et ont déclaré qu'ils étaient prêts à devenir des ambassadeurs de l'amitié de la nouvelle génération, en transmettant les grandes histoires d'amitié entre les deux pays. Dans son discours, Mme Peng a déclaré que l'histoire centenaire de Kuliang et la profonde amitié que le président Xi entretient depuis plus de 40 ans avec ses vieux amis de l'Iowa incarnent l'amitié entre la Chine et les États-Unis. Bien que les deux pays aient des histoires, des cultures, et des langues différentes, les peuples chinois et américains aiment leurs familles, sont bienveillants, amicaux, travailleurs et pragmatiques, ce qui signifie qu'ils sont parfaitement capables de devenir de bons amis et de partenaires, a-t-elle indiqué. Depuis que le président Xi a proposé l'initiative chinoise visant à accueillir 50 000 jeunes Américains en Chine pour des programmes d'échange et d'étude sur une période de cinq ans, de nombreux jeunes américains ont été invités à visiter la Chine. En découvrant directement la réalité du pays, ils se sont liés d'amitié et ont écrit de nouveaux chapitres de l'amitié sino-américaine, a poursuivi Mme Peng. Rappelant que la jeunesse représente l'avenir du pays, tout comme celui de l'amitié, Mme Peng a exhorté les jeunes à devenir les héritiers de l'amitié sino-américaine, ainsi que les promoteurs de la paix et de l'amitié. Elle les a également appelés à bâtir un pont d'amitié entre les deux pays, et à contribuer, par leur engagement, à un avenir plus radieux pour les deux nations. Avant l'événement, Mme Peng a rencontré Elyn MacInnis et Luca Berrone, exprimant son appréciation pour leur dévouement à long terme à la cause de l'amitié sino-américaine. Elle les a encouragés de poursuivre leurs efforts actifs pour renforcer les échanges et la compréhension mutuelle entre les deux peuples.

Source : cgtn.com

Coupe d'Afrique des Nations féminine Maroc 2024 : L'équipe féminine du Mali éliminée en quart de finale



L'équipe féminine du Mali a vu son parcours à la Coupe d'Afrique des Nations féminine Maroc 2024 prendre fin ce vendredi 18 juillet, après leur défaite 3-1 contre le Maroc en quart de finale. Malgré leurs efforts, les joueuses maliennes n'ont pas réussi à rivaliser avec l'équipe marocaine, boostée par ses supporters enthousiastes.

Au Stade Olympique de Rabat, Ibtissam Jraidi a brillé en marquant deux buts pour le Maroc, à la 7e minute et sur penalty à la 79e minute, tandis que Kenza Chappelle a ajouté un troisième but à la 89e minute. Malgré la défaite, le Mali a réussi à marquer un but en fin de match grâce à Aissata Traoré, sa meilleure buteuse.

Dans l'autre quart de finale du jour, le Nigeria a écrasé la Zambie 5-0, se qualifiant ainsi pour les demi-finales.

Les prochains quarts de finale auront lieu ce samedi 19 juillet, avec l'Algérie contre le Ghana et l'Afrique du Sud, tenante du titre, contre le Sénégal. Ces matchs décideront des deux dernières équipes à se qualifier pour les demi-finales de la CAN féminine.

Malgré cette défaite, l'équipe féminine du Mali peut être fière de son parcours et de ses performances tout au long de la compétition. Les supporteurs maliens restent derrière leur équipe, dans l'attente des prochains défis à relever.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous serez plus tolérant avec les autres que d'ordinaire et cela vous apportera beaucoup. Isolez-vous un minimum pour vous recentrer sur vous. Des dialogues amicaux sont importants. Une belle trêve avant de retourner dans les batailles du quotidien.
Certaines situations vous encouragent à faire l'intermédiaire, mettez-y du doigté et de la délicatesse, les esprits sont vifs et saisiront la moindre nuance. En cas de polémique, vous risquez d'avoir rapidement le dessous...

Taureau (20 avril- 19 mai)

Si vous admettez vos torts, vous sortirez d'une impasse déplaisante pour tout le monde. Vous êtes trop obnubilé par des considérations financières pour vous détendre suffisamment, chassez vos inquiétudes.
Inutile de vous demander de doser votre énergie, aujourd'hui. Vous avez la pêche, de l'énergie à revendre, cela se voit ! Cependant, ne vous lancez pas sans être certain de finir les choses.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre optimisme monte en flèche ! Profitez de cette liberté d'action pour vous consacrer à vos passions. Votre forme est très moyenne, vous auriez besoin de vous occuper de votre corps, de vous ressourcer dans une ambiance qui vous coupe de votre quotidien. C'est dans la paix et la solitude que vous serez le plus efficace et concentré dans vos diverses tâches, aujourd'hui. C'est également le jour idéal pour lancer un dialogue délicat avec un proche. Vous dénouerez le problème sans conflits et dans le calme.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous donnez plus volontiers votre attention aux personnes qui le méritent... Vous ne le regrettez pas ! Réfléchissez avant de vous lancer dans des projets d'envergure, ne confondez pas votre optimisme avec forme olympique.
Grâce à votre vivacité d'esprit, vous n'aurez pas de mal à faire valoir vos idées. Un projet peut naître de façon insolite au détour d'une conversation avec l'un de vos proches. Soyez attentif aux discussions ces prochains jours.

Lion (22 juillet - 23 août)

Il faudra vous poser des questions, être flexible. Cela vous aidera à concrétiser vos espérances. La lassitude se fait sentir, vous auriez besoin d'évasion, de changement d'air et de vous aérer, en attendant, il faudrait chercher la détente.
Vous avez la grande intelligence de vous trouver là où il faut pour le plus grand plaisir de vos proches ce sera encore le cas. En général d'un naturel dynamique, aujourd'hui vous ne dérogerez pas à la règle.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous éprouvez le besoin de vous concentrer sur ce qui est essentiel, vous êtes plus sérieux que de coutume et à juste titre. Vous devrez faire la preuve de votre sens de l'improvisation, ne vous en privez pas.
Vous avez du mal à vous faire comprendre, il est temps de changer d'air et de renouveler vos relations. Vous avez tant de choses à faire que vous risquez de vous disperser... Déléguez certaines responsabilités sans crainte.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Votre vie affective est au-devant de la scène, sortez de vos idées reçues et osez redécouvrir l'amour. Vous ferez preuve d'une bonne résistance physique, vous vous sentez d'attaque pour vous atteler à ce que vous avez à faire, tout va bien.
Un dialogue avec un de vos proches vous aide à prendre patience pendant qu'une agitation fébrile règne autour de vous. Les échanges et les déplacements sont favorisés alors prenez vos rendez-vous et allez aux nouvelles.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous attirez la complicité et l'harmonie, aujourd'hui. Des succès relationnels viennent à vous. Un regain de vitalité renforce votre énergie de fond. Vous vous sentez plus endurant et surtout plus enclin à vous consacrer à l'essentiel.
C'est avec plein d'entrain et d'audace que vous êtes prêt à défendre vos idées et vos projets. Le moment est venu de frapper aux bonnes portes, de négocier, d'exposer ce qui vous tient réellement à cœur. Vous avez toutes les cartes en main pour réussir !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez des conséquences positives suite à vos initiatives prises il y a quelques jours. Vous vous sentez de taille à affronter les obstacles, la forme morale est omniprésente, vous serez efficace concrètement.
Le monde s'agite et vous avez un peu de mal à vous insérer dans la circulation, au propre comme au figuré, vous vous sentez un peu bousculé, critiqué ou observé d'un œil ironique. Un peu d'humour et tout se passera bien !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Votre créativité aplanit votre route aujourd'hui. Ne dédaignez pas les conseils de votre entourage. Il y a tant d'animation autour de vous que vous risquez d'y laisser votre énergie, cherchez le calme, mettez-vous à l'écoute de votre corps.
Une bonne vitalité tout au long de la journée, vous avez la pêche, aujourd'hui tout est beau. Vous ne vous laisserez pas perturber par des petites contrariétés sans importance. Vous avez décidé de profiter de la journée.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous trouverez l'occasion d'épanouissement personnel au travers de loisirs. La vie amicale est en relief ! Entre activités et détente, vous aurez des facilités à trouver un juste équilibre, votre bien-être s'en ressentira.
Vous avez l'art de cultiver vos relations positivement, de faire corps avec votre clan pour avancer dans la même direction. Vous avez la bougeotte plus que jamais, l'ambiance est aux loisirs et à la détente en famille.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous vous engagez, vous vous séparez affectivement de quelqu'un, vous concluez un contrat ou vous le rompez. Il peut s'agir d'accords affectifs, professionnels ou commerciaux. Aujourd'hui, vous voyez enfin le dénouement, positif ou non, des affaires dont vous vous occupiez dernièrement.
C'est avec engouement et détermination que vous mettrez en avant vos compétences et ferez avancer de vrais projets. La journée sera également idéale pour passer du bon temps avec vos proches: savourez ces instants !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com